

FICHE PROGRAMME DE FORMATION

INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE DE LA FORMATION	TARIF UNITAIRE HT <i>*Tarif indicatif pouvant être ajusté selon la quantité demandée, hors frais éventuels de déplacement.</i>
Savoir rédiger un Document Unique d’Evaluation des Risques	21 heures	1 100€/stagiaire

Personnel concerné : Tout chef d’entreprise ayant au moins 1 salarié. Membres du CES. Personnel compétent en matière de prévention des risques. Prérequis : Aucun Personnes à mobilité réduite : Possible exclusivement si les lieux de formation sont adaptés.	Objectifs pédagogiques : • Connaître l’organisation de la prévention en milieu professionnel • Savoir analyser une situation de travail • Savoir prendre des mesures de prévention • Savoir rédiger le Document Unique d’Evaluation des Risques
Document remis : Classeur DUER APS CONSULTING	Conditions de réalisation : Minimum 3 stagiaires. Selon nos plannings et nos CGV.

PROGRAMME JOURS 1 & 2

Etape de la formation	Objectifs de l'étape	Contenu de l'étape	Durée de l'étape	Méthodes d'apprentissage	Moyens pédagogiques	Evaluations formatives
1	Présentations des participants	Présentation du formateur et des stagiaires. Présentation du programme	10mn		Tableau effaçable	
2	Connaître l'organisation de la prévention en milieu professionnel	L'accident du travail - Le code du travail - La faute inexcusable - L'accident de trajet - L'accident de mission Les principaux risques en entreprise - Le risque routier - Les troubles musculo – squelettiques (TMS) - Le stress Les principes généraux de prévention Le Document Unique d'Evaluation des Risques - Réglementation - Le Document Unique première étape de la	6 h30	Magistrale et discussion de groupe	Salle de formation, pc portable Powerpoint et tableau effaçable Classeur APS CONSULTING	

		prévention - Sanctions				
3	Evaluation					Quiz écrit
JOUR 2						
4	Savoir analyser une situation de travail	Connaitre la définition du risque. Connaitre la modélisation du risque. Comprendre ce qu'est un phénomène dangereux, une situation dangereuse, un événement déclencheur, un évènement dangereux. La démarche itérative de réduction du risque (principes d'évaluation des risques liés aux équipements de travail) - Analyser - Estimer - Evaluer les risques	5 mn	Active et participative	Véhicule	
5	Savoir prendre des mesures de prévention	Connaitre les 9 principes généraux de prévention et leur hiérarchie.	20 mn	Temps d'observation sans apport pédagogique	Véhicule	

5	Savoir rédiger le Document Unique d'Evaluation des Risques	Savoir construire une matrice de DUER Savoir rédiger un risque, une situation dangereuse, un évènement déclencheur, un évènement dangereux.	25 mn	Active	Véhicule	
---	--	--	-------	--------	----------	--

1 pauses de 15 mn est prévue par 1/2 demi-journée.

Nota : les temps sont donnés à titre indicatif. Les objectifs peuvent être abordés de manière transversale.

PROGRAMME JOUR 3

Etape de la formation	Objectifs de l'étape	Contenu de l'étape	Durée de l'étape	Méthodes d'apprentissage	Moyens pédagogiques	Evaluation Sommative
1	Savoir rédiger son DUER	Chaque participant présente son DUER	6h30	Active avec discussion de groupe	Tableau effaçable, pc portable, Powerpoint	
2	Bilan final	Evaluation				Présentation du DUER.



SAS APS CONSULTING
1, rue des Garennes Eole en Beauce
Siret : 922 477 039 00015 – APE 8559B
N° d'activité : 24280211628
Tél : 06.67.07.83.86
www.aps-prevention.com